



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réser
au
Monite
belg



18141703

Déposé/Reçu le

12 SEP. 2018

au greffe du tribunal de commerce
françophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0677.584.590

Dénomination

(en entier) : Fauteuils Volants

(en abrégé) :

Forme juridique : Fondation d'Utilité Publique

Siège : Avenue de l'Idéal 27 bte 05 Woluwe-Saint-Lambert 1200

Objet de l'acte : Suite au conseil d'administration du 27 août 2018, il a été acté la démission
de Marc Struyf comme vice président et comme Administrateur et la
nomination de Géraldine Cols comme vice président

PV 6 du Conseil d'administration de la FUP
Du 27 août 2018

Le CA débute à 19h30

Présence :

Présences Excusés

Cols Géraldine x

Danaux Paul x

de Maere Philippe x

Decoene Yves x

Schuiten Christine x

van der Heyden Béatrice x

Ordre du jour:

1/ Informations sur la situation financière

Cap Idéal va transférer, à la FUP Fauteuils Volants, les montants propres aux dons versés pour la résidence Jangada avant la constitution de cette dernière. Pas de problème financier pour l'instant, on pourra rembourser plus tôt une partie de l'emprunt à la Fondation Delacroix. Lors du bilan de fin d'année, le montant à rembourser sera fixé.

2/ Informations sur les problèmes de ventilation du bâtiment et contrat de maintenance

Problème toujours pas résolu : chaque bouche de ventilation va être contrôlée.

On a signé le contrat de maintenance. Une audit est demandée pour résoudre les problèmes du chauffage et de la ventilation.

3/ Modification à venir des asbl

L'ASBL Cap Idéal va imposer que les résidents grandes dépendances qui souhaitent être aidés le midi aillent à l'atelier semaine (les mardi et jeudi).

Cela permettra de libérer des heures des Jangadais qui pourraient prolonger leurs horaires le weekend.

4/ Démission Marc Struyf

Le CA acte la démission de Marc Struyf comme Vice-Président et comme Administrateur et le remercie pour le travail accompli durant ces deux dernières années.

• Réservé
* au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

5/ Nomination d'un nouveau vice-président.

Le CA propose Géraldine Cols comme vice-présidente en remplacement de Marc Struyf et cette dernière accepte. Géraldine est nommée à l'unanimité comme Vice-Présidente

5/ ROI

La dernière version du ROI est actée et sera soumise aux preneurs de location.

6/ WE vente de vin et de sculpture

On fera une vente aux enchères pour les sculptures sous forme de « post-it » durant le weekend du 13 et 14 octobre lors de la vente de vin.

Des repas seront également servis.

Le CA se termine à 21h30

Christine Schuster
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner au verso de la page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité d'un ou de plusieurs mandataires ou de personnes agréées pour représenter l'association d'adoption ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature